

# Un début de printemps écologique



**CINDY ROUSSELLE**  
Compo-Haut-Richelieu  
Collaboration spéciale

Bien que la neige ait recouvert le sol la semaine dernière, le printemps est bel et bien arrivé et cette saison de transition est le moment idéal pour se préparer à l'arrivée imminente de l'été : changer les pneus, nettoyer la cour ou encore faire du tri dans les vêtements.

Signe indéniable que le beau temps n'est pas loin : le changement des pneus d'hiver pour les pneus d'été. Pendant cette opération, il est judicieux de vérifier l'état des pneus pour voir s'ils peuvent encore être utilisés un autre hiver ou s'ils doivent être remplacés.

Les pneus de voiture ayant atteint leur fin de vie ne doivent jamais être jetés de façon irresponsable. Pour ce faire, il est possible de demander à son garagiste de les conserver ou encore de les apporter soi-même à l'écocentre le plus près durant les heures d'ouverture. Dans les deux cas,

les pneus seront pris en charge par le Programme québécois de gestion des pneus hors d'usage de RECYC-QUÉBEC.

Ce programme vise les pneus usés sans jantes dont le diamètre de jante est égal ou inférieur à 24,5 pouces et un diamètre total n'excédant pas 48,5 pouces. Plus de détails à ce sujet sont disponibles sur le site de RECYC-QUÉBEC : [recyc-quebec.gouv.qc.ca/entreprises-organismes/mieux-gerer/pneus-hors-usage/](http://recyc-quebec.gouv.qc.ca/entreprises-organismes/mieux-gerer/pneus-hors-usage/).

Les pneus à recycler sont transportés vers des industries de remoulage et de recyclage avant d'être transformés en surfaces de jeux synthétiques, garde-boues, tapis, membranes hydrofuges ou autres.

Il est crucial d'éviter l'accumulation de vieux pneus en raison des risques de contamination environnementale, des dangers pour la santé et des coûts élevés de réhabilitation des terrains contaminés.

## MÉNAGE DU TERRAIN

Avec les vents de l'hiver, nombreuses sont les petites branches



Les pneus de voiture ayant atteint leur fin de vie ne doivent jamais être jetés de façon irresponsable.

cassées qui jonchent le sol. Les résidents des MRC du Haut-Richelieu et des Jardins-de-Napierville peuvent se servir de leur bac brun, BRUN'O Lebac, pour les jeter ainsi que les retailles de cèdres ou les plantes annuelles qui sont restées sous la neige tout l'hiver. Les branches excédant 1 cm de diamètre doivent être apportées

dans un écocentre. Pour en savoir plus sur la collecte des matières organiques et les écocentres de Compo-Haut-Richelieu : [compo.qc.ca](http://compo.qc.ca).

Les contenants de boisson énergisante ou de boisson gazeuse échoués sur la pelouse pendant la saison froide pourront prendre le

chemin du bac de récupération ou être rapportés dans un lieu de retour pour les contenants consignés. Pour de l'information sur les contenants consignés : [consignation.ca](http://consignation.ca).

## TRI DES VÊTEMENTS

Le printemps est aussi la période pour faire un grand ménage dans les tiroirs et les garde-robes afin de trier les vêtements d'été. Les vêtements qui ne sont plus adaptés à notre taille ou qui ne nous plaisent plus peuvent facilement connaître une deuxième vie en les offrant à une personne de notre entourage, à un organisme communautaire ou encore, en les vendant par le biais de sites de petites annonces classées ou dans une vente de garage.

Avec un peu d'imagination, il est possible de faire du réemploi avec des vêtements trop usés. Le pantalon trop court de votre enfant? Coupez-le pour en faire un short!

Vous avez des suggestions de sujets pour cette chronique? Écrivez-nous à [cindy.rouselle@compo.qc.ca](mailto:cindy.rouselle@compo.qc.ca).

Image gracieuseté de Compo-Haut-Richelieu inc. (achetée sur Shutterstock)